MAISON DE L'ARCHITECTURE DE LA DRÔME

Compte rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 4 avril 2019

au Centre du Patrimoine Arménien (CAP) 14 rue Louis Gallet à Valence

Première partie

De 17h00 à 18h30, **visite par Yan FONTAINE**, l'architecte de l'opération, de l'extension du Centre du Patrimoine Arménien (CPA) laquelle intègre un bâtiment existant (Anciennes salles de cours) pour former une seule entité avec le centre arménien d'origine maintenu en l'état.
L'architecte n'a pas hésité, lors de la mise en compétition, à s'écarter du schéma d'aménagement proposé par le programme, afin d'apporter une réponse plus pertinente à ses différentes fonctions.
Le résultat est séduisant.
L'accès se fait depuis un parvis dans le prolongement du square Charles Aznavour, sur toute la largeur entre les deux existants. L'accueil, entièrement vitré sur le parvis, est le seul élément visuel en façade, toutes les ex-baies existantes devenant fictives. (Locaux aveugles par fonction)
Sur la droite de l'accueil accès à l'escalier et à l'ascenseur, ainsi qu'aux expositions temporaires dans le bâtiment en retour.
A l'étage, au dessus de l'accueil l'administration, et sur les expositions temporaires l'auditorium de 98 places, avec ses gradins escamotables.
Pour éviter le deuxième escalier, la réponse aux règles de sécurité a été la création de deux toiture-terrasses accessibles (pour l'administration et l'auditorium)
Façades, au dessus du rez de chaussée, traitées par la pose d'une résille en béton fibré préfabriqué, tantôt perforé pour laisser passer la lumière devant l'administration, tantôt plein. L'architecte a mis l'accent sur la difficulté d'être en phase avec le préfabricateur, sur le motif de la résille, la couleur du béton, la largeur des panneaux, leur mise en place.

Deuxième partie :

Â partir de 18h30, **assemblée générale de l'association** dans l'auditorium, en présence de 22 personnes

Noêl Cessieux président présente le **rapport moral** et rappelle les diverses actions menées dans le courant de l'année 2018.
Florent Patoit trésorier, fait état du **bilan financier** pour l'année 2018, et présente le budget prévisionnel pour 2019.
Après échanges avec la salle, chaque exposé est approuvé à l'unanimité.

Modification dans le bureau de la MAD.
Les statuts de l'association prévoit le nouvellement des membres du bureau par tiers.
Caroline Charvier démissionne de son mandat de vice-présidente. Aucun candidat pour la remplacer.
Charles Colomb trésorier-adjoint, en raison des ses problèmes de santé doit être remplacé.
Florent Patois, désire laisser sa place de trésorier.
Malika Fassi Fihi se porte candidate, mais souhaite la première année voir comment se déroule la fonction, et accepte le poste de trésorière adjointe. Dans ces conditions, Florent Patois accepte de prolonger encore une année son mandat de trésorier.
Tous les autres membres du bureau se représentent et le **tableau modifié joint** est approuvé à l'unanimité.

Adhésions :
Pour ceux qui ne se sont pas acquitté de leur adhésion lors de l'assemblée générale, voir **ci-joint le bulletin d'adhésion** à remplir et expédier à Florent Patois avec le chèque correspondant. Merci d'y donner suite par retour de courrier

Pour la Maison de l'architecture :

Le Président Le secrétaire